VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato. J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GUY LOWELL ET J. LEWIS STACKPOLE VS SOUTHERN FIBER CO. VENTE DE RECEVEUR DE L'USINE DE LA SOUTHERN FIBER CO.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Guy Lowell et J Lewis Stackpole vs Southern Fiber Company, docket No 86,514, ledit ordre daté et signé le 15 novembre 1908 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, on et pour la paroisse d'Orléans j'offrirai en vente, à l'enchère publique, MARDI, le 5 janvier 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne Nouvelle Orléans, Lse les propriétés foncières comme suit :

La Manufacture ou Usine et Bâtisses et le terrain sur lequel ils sont situés à savoir— Une certaine étendue de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant située dans la paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi à environ quatre milles et demi au dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, contenant trois et un demi acres de terre et mesurant approximativement, quatre cent quatre vingt dix neuf pieds sur la ligne du droit de passage du Texas & Pacific Railroad, le plus près du fleuve commençant à un point huit cent quatre-vingt cinq pieds de distance de chemin public de Barataria, et approximativement la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur approximative de trois cent cinq pieds six pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant une portion de terre autrefois appartenant à Prosper Trouard et Bernard Villars, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Charles G. Esbenshade, notaire pour la paroisse d'Orléans, le 20 septembre 1905. Et un droit de passage pour opérer un tramway et un tuyau jusqu'à la rive du fleuve pour pouvoir transporter du frêt pour aller et venir devant être situé sur le côté est de la propriété de ladite "Southern Fiber Company" et passant à travers une manche le long de la ligne de la propriété maintenant louée à bail par Louis H. Marrero à la "Sarpy Oil and Transportation Company" ainsi le droit de faire écouler à travers les canaux à l'arrière à travers la propriété de Louis Herman Marrero, tant que le canal sera maintenu dans un état qui ne doit pas gêner à la culture de la terre.

Ensemble avec toutes les machines, pompes bouilloires, outils, charbon matériel, appareillages, appareils, accessoires de tout genre et description de ladite manufacture y appartenant et de quelque façon en dépendant, ensemble avec un droit de se servir des profits décrits et réclamés en les lettres de patente des Etats Unis numéro 713,116, daté le 11 novembre 1902 conformément à et sujet aux conditions d'un contrat intitulé une "Licence et arrangement" fait entre la Fiber Board Company, la Southern Fiber Company et C. Tennant Lee, administrateur ou gardien, pour lui-même et associé à la ville de Boston, Etat du Massachusetts, le 22 septembre 1905, et tous les autres droits appartenant à ladite Southern Fiber Company comme il est contenu dans ladite Licence et arrangement, lesquels propriété et droit complètement décrits et démontrés dans les inventaires supplémentaires et originaux ici annexés et particulièrement comme il est démontré dans la pétition et ordre de cour ci-dessus mentionnées devant être vendus comme une usine complète et en gros.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et le balance devant être payée en parties égales représentées par des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans, après la date, faits à son propre ordre et par lui endossés, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du montant de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1908 et payer les frais de certificat, ainsi que les frais du notaire Wm H. Rennudin, pour le passage de l'acte de vente, lequel doit contenir toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité.

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières
Bureau 910 rue Gravier. Nlle Orléans, Lse.
P. A. Leloup Jr, A. W. Cooper, avocats pour le receveur.
5 déc—5 6 13 20 27—jan 3 5

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide emplacement pour entrepôt, manufacture, spéculation ou résidence.
Propriété de valeur convenable pour affaires commerciales, près du centre commercial.
No 1801 rue Tchoupitoulas, coin Thalie
Le cottage double Nos 1303 et 1305 rue Tchoupitoulas, entre Thalie et Thérèse.
Et le cottage double 1307 et 1309 rue Tchoupitoulas, entre Thalie et Thérèse
Succession de Ellen Connolly.
No 87,682—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN— Leonard L. Stern, Encanteur— JEUDI, le 14 janvier 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Courjugé le 8 décembre 1908 par l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

1 Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Thalie (autrefois Benjamin), St Thérèse et St Thomas, dans l'ancien Faubourg Saint, et désigné par le numéro un sur un plan fait le 15 janvier 1844 par L. H. Pilié approuvé par Joseph Pilié, voyer de l'ancienne municipalité No 2 de cette ville et déposé en l'étude de Octave de Armas notaire en cette ville, dans le livre de plans No 2. Ledit lot est un lot d'encoignure formant un des angles des deux rues Thalie et Tchoupitoulas, et mesurant d'après ledit plan environ mesure américaine 27 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 110 pieds de profondeur et façade à la rue Thalie entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 1801 rue Tchoupitoulas, coin de la rue Thalie, et comprennent une grande bâtisse en briques à deux étages, ayant un grand magasin et 4 chambres et entrepôts en haut et 4 chambres et entrepôts en bas, loué à $40.

2° Un certain lot de terre situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Ste Thérèse, St Thomas et Benjamin, maintenant Thalie désigné par le No 2 sur un plan de Louis B. Pilié, daté le 15 janvier 1844, déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine environ 27 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, entre les rues Thérèse et Benjamin, maintenant Thalie, sur environ 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos 1303 et 1305 rue Tchoupitoulas, et comprennent un cottage double en briques ayant deux chambres de chaque côté et une chambre construite en bois située dans le fond. Dans la cour il y a une bâtisse-hangar ayant 3 chambres, loué à $8.00 par côté.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 3 sur un plan de Louis B. Pilié, daté du 15 janvier 1844, déposé en l'étude de Octave de Armas notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine environ 27 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, entre les rues Thérèse et Benjamin, maintenant Thalie sur environ 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos 1307 et 1309 rue Tchoupitoulas et comprennent un joli et attrayant cottage double en bois avec galerie sur le devant et 4 chambres de chaque côté et loué à $10.00 par côté.

Conditions — Comptant, l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1908 au decès et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John E. Fleury, avocat
13 déc—13 20 27—jan 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE ELLEN McNULTY,
Veuve de John Clancey.
No 84,482—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

Cottage Double de Choix,
2305 et 2307 RUE ERATO,
Entre les rues Liberté et Howard.
Un Bon Placement où les Propriétés Sont en Demande.

PAR STROUDBACK & STERN Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 7 janvier 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour, rendu et signé le 24 novembre 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 4220 rue Sud Claiborne, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 670, borné par les rues Sud Claiborne, Milan, Willow et Berlin et désigné comme lot No 24, et mesurant 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, représentée par billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente pardevant Busière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer et en sus et en plus de son enchère les taxes de l'année 1908, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.
13 déc—13 20 27—jan 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Martin J. Leroy.
No 73,348—Cour Civile de District.

Jeudi, le 17 décembre 1908 à midi à la Bourse des Propriétes Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains élégants pour bâtir sur la rue Arts, entre les rues Johnson et Prieur, bornée par la rue Painters, à moins d'un îlet des cars de la rue Villeré, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le — novembre 1908, dans l'affaire ci-dessus nommée, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit :

Dix (10) certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Arts, Johnson, Prieur et Painters. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Arts et Johnson et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de face et profondeur sur la rue Johnson, les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 faisant face à la rue Arts et mesurant chacun 32 pieds sur ladite rue Arts sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Arts et Prieur et mesurant 32 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Arts sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 110 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente pardevant Anthony J. Rossi, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO. ST-PAUL,
Encanteur, No 137 rue Carondelet.
Frank T. Echasabal, avocat pour la tutrice du mineur.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE
COTTAGE SIMPLE
SUR UN BON TERRAIN.
2832 O'REILLY coin de la Rue PRIEUR.
Ernestine Marchand et al. vs Josephine Burrell
No 87 436—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, 5 janvier 1909,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 20 novembre 1908 et signé le 27 novembre 1908 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un cottage de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 2832 rue O'Reilly, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, O'Reilly, Roman et Aubrey (maintenant Nouvelle St Bernard), mesurant 62 pieds 10 pouces de face à la rue Prieur sur 89 pieds 2 pouces 9 lignes de profondeur et façade à la rue O'Reilly, formant le coin des dites deux rues.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en billets de l'acquéreur portant date égale avec la date de l'adjudication publique payable un et deux ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant W. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 déc—5 6 13 20 27—jan 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.
Résidence Double à Deux Etages
1023-1027 et 1029 rue Baronne.
Entre l'avenue Howard et la rue Calliope.

A la requête Dugué administrateur de la Succession de Mme Ellen Scott Everhart vs Claus Sandermann et als.
No 87 715—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

Mardi, 5 janvier 1909,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 novembre 1908 et d'un autre ordre daté le 3 décembre 1908 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 701, borné par les rues Gordon, Benton, Claiborne et Prosper, désignés comme lots Nos 1 à 28 inclusivement et mesurant comme suit : Les lots 1 à 11 mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Benton sur 109 pieds 6 pouces de profondeur; les lots 12, 13 et 14 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Prosper sur 69 pieds 6 pouces de profondeur, et les lots 15 à 25 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Gordon sur 109 pieds 6 pouces de profondeur, les lots 26, 27 et 28 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 169 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1909, 10 pour cent au moment de l'adjudication L'acte de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 déc—5 6 13 20 27—jan 3 5

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité.
CARL PONS, Champion Athlète Gréco-Romain, Directeur.
Mme CARL PONS Enseigne aux Dames.
août—

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frederick A. Earhardt vs Matthew Plunkett et Christine Plunkett, mineure
No 87 334—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans— Division D.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 824 rue Union, MERCREDI, le 23 décembre 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 30 octobre 1908 et signé le 9 novembre 1908 et d'un jugement amendé rendu le 13 novembre 1904 et signé le 19 novembre 1908 lesdits deux rendus et signés par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Hultème, St-Thomas (autrefois Fallon), et Chippewa, et mesurant cinquante-cinq pieds de face à la rue St Thomas (autrefois Fallon) sur soixante et un (61) pieds dix (10) pouces de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre étant le fond extrême de plus ceux terrains numérotés dix-huit et dix-neuf de l'îlet No vingt deux, sur un plan fait par J. F. Bohman, voyer général, sous la date 30 mai 1836, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant D. L. McCoy, ancien notaire en cette ville le 10 juin 1842.

Etant la même propriété acquise par Valentine Earhart de John Sickott par acte pardevant Andrew Hero Jr, notaire, le 26 jour de mars 1879.

Conditions—Comptant.

Dix pour cent duquel devra être payé au moment de l'adjudication audit acquéreur, la balance au moment de la confirmation de la vente. L'acte pardevant Arthur J. Peters, notaire.

Louis Henry Burns, avocat pour le demandeur.
24 nov—22 29—déc 6 13 20 23

Jas A. Brennan, et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Simple "Home",
928 Rue Nord Lopez, entre les rues Dumaine et St-Philippe, près des Chars, Eglise et Ecoles.

Succession de Celina Boutte, veuve en premier mariage de Abner Olivier et en deuxième mariage de Beliuche Chauvin.
No 87,525—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 12 janvier 1909 à midi, à la Bourse, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau, 733 rue Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 décembre 1908, par l'Hon F. D. Kernan, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, désigné par le No cinq de l'îlet No 14, borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Troisième (maintenant Lopez), et Salcedo (autrefois Van Buren), sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 8me jour de mai 1849, déposé en l'étude de Jos Cavillier, ancien notaire, lequel dit lot mesure en mesure américaine vingt-sept (27) pieds dix (10") pouces et deux (2") lignes de face à la rue Lopez sur cent un (101) pieds six (6") pouces et quatre (4") lignes de profondeur et vingt-sept (27) pieds neuf (9") pouces de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les améliorations comprennent un cottage simple retiré de la banquette, contenant 3 chambres, hangar près de la nouvelle école McDonogh 31, chars, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Fred. Zengel notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

10 déc—10 13 20 27—jan 3 10 12

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux chargements de bûches de frêne.
Un chargement de sel en bloc.

Mercredi 16 décembre à 11 heures a. m.

Au terminus de la Texas & Pacific Railroad Co., rue Thalie.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur— En vertu des actes 124 de 1890 et 167 de 1898, par ordre de la T. & P. R. R. Co., et pour le compte de qui cela peut concerner, à l'endroit et l'heure désignés ci-dessus.

Deux chargements de bûches de frêne, chars T. & P. No 248 et 819, expédié de Hyannis, Lse., consigné à H. M. Elliott et Co.

Un chargement de sel en bloc, char A. T. et S. F. No 20,623, consigné à I. H. Leopold, Ind., aux soins de la Crescent City Slaughter House Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.
6 déc—6 13 16

Succession de Julius P. Heim.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 87,647—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Luella Heim, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Henry G. McCall, avocat.
8 déc—8 12 17

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE

Union Exchange Bank vs Pelican Cracker Factory.
No 84 837—Cour Civile de District.

LUNDI, 14 décembre 1908, à 10.30 a. m.
Sur les lieux, No 832 rue Magazine.

Meubles de bureau Pupitres, 2 Remington Type Writers No 7, Vitrines sur pivot et ouverture unie Cartons Papier glacé Bookcases Hand and Rolling Trucks, 2 grande Coffre-forte Extraits d'essences et parfumeries, Etiquettes, Scaux, Papier d'emballage, etc

Conditions—COMPTANT.
GEO. ST-PAUL, Encanteur
No 137 rue Carondelet.
Titche & Rogers Parkerson, Breaux & Brazeale, avocats pour le Receveur.
24dec—2 6 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Gabe Lawrence et épouse.

MERCREDI le 23 décembre 1908 à 11 heures a. m. sur les lieux

No 4020 avenue Claiborne, près Berlin.

Cheval et voiture, échelle de peintre

Conditions — Comptant.
GEO. ST-PAUL, Encanteur.
13 déc—13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Victoria Rose Pepin.
No 87,295
Mardi, le 22 décembre 1908, à 11 heures du matin, sur les lieux No 1127 rue Quartier—
Meubles et meubles de maison.
Conditions—Comptant.
GEO. ST. PAUL, Encanteur.
13 déc—13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI LE 14 JANVIER 1909,
A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne à midi

Le Cottage Simple No 1127 rue Quartier.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Victoria Rose Pepin, No 87,295 du dossier de décembre 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit—

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 109 borné par les rues Quartier, St Claude, Rempart et Lavenue Esplanade mesurant en mesure française 22 pieds, 6 pouces de face à la rue Quartier sur une profondeur de 105 pieds sur la ligne qui le sépare sur le côté de la rue St-Claude de la propriété de Casimon Vallonet ou subtitués et 47 pieds 6 pouces sur la ligne qui le divise sur le côté de l'avenue Rempart de la propriété de Berthile Houdard ou subtitué. Les bâtisses sur ledit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 1127 rue Quartier.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, et déposer 20 pour cent du prix d'achat chez

GEO. ST PAUL, Encanteur.
137 rue Carondelet.
13 déc—13 20 27—jan 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Gabe Lawrence et épouse.
No 86,737—Cour Civile de District.

JEUDI, 7 JANVIER 1909, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières.
No 311 rue Baronne.

COTTAGE SIMPLE,
No 4220 Rue Sud Claiborne.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 27 novembre 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 4220 rue Sud Claiborne, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 670, borné par les rues Sud Claiborne, Milan, Willow et Berlin et désigné comme lot No 24, et mesurant 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, représentée par billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente pardevant Busière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer et en sus et en plus de son enchère les taxes de l'année 1908, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.
Jas J. McLoughlin, avocat pour l'administratrice.
6 déc—6 13 20 27—jan 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin J. Leroy.
No 73,348—Cour Civile de District.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles Noe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87,201—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Wolf, veuve de Charles Noe, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. McL Fenasoux, avocat.
4 déc—4 9 13

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage d'un îlet de valeur avec bâtisses contenant 22 terrains,

Borné par les rues Webster, Laurel, Annonciation et la Ligne Bloomingdale, devant être offerte en terrains convenables pour

LE SPÉCULATEUR
LE MANUFACTURIER
LE "HOME SEEKER".
LE JARDINIER.

MARDI le 22 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Mme Auguste Mansch, tutrice naturelle et als versus John Storts et als.
No 82 963—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div A.

PAR CARRÈRE & KEENEY Ernest A Carrère, Encanteur Bureau No 806 rue Perdido — MARDI le 22 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 4 novembre 1907 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain îlet de terre compris entre les rues Webster, Laurel, Annonciation et la ligne de Bloomingdale, ledit îlet ayant été arpenté et subdivisé en lots désignés par les lettres de A à V inclusivement, sur un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 18ème jour de septembre 1907, d'après le plan d'arpentage du lot U mesurant trente quatre pieds six pouces de face à la rue Webster sur la ligne du fond, cent trente-trois pieds quatre pouces et deux lignes sur la ligne de côté le plus près de la rue Laurel sur cent trente-trois pieds cinq pouces et sept lignes sur la ligne de côté le plus près de la rue Annonciation, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Le lot V est contigu audit lot U, et mesure trente quatre pieds six pouces de face à ladite rue Webster, la même largeur sur la ligne du fond, sur cent trente trois pieds cinq pouces et sept lignes sur la ligne la plus près dudit lot U, et cent trente trois pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne la plus près de la rue Annonciation. Les lots A, B, et C mesurent chacun trente trois pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation la même largeur sur la ligne du fond sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le dit lot A forme l'encoignure des rues Webster et Annonciation, le lot B est contigu au dit lot C et mesure trente trois pieds, dix pouces et une ligne de face à la rue Annonciation, 33 pieds quatre pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, cent vingt trois pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Webster, et d'une profondeur de cent vingt six pieds sur la ligne la plus près de la ligne Bloomingdale; les lots E, F, G H et I sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun, trente trois pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Annonciation sur une largeur de trente trois pieds deux pouces et sept lignes dans le fond et cent soixante deux pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, le lot J formant l'encoignure des rues Annonciation et de la ligne de Bloomingdale et mesurant trente trois pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Annonciation, trente trois pieds trois pouces et cinq lignes en largeur dans le fond, par une profondeur égale sur la ligne de Bloomingdale de 162 pieds 6 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles, le lot K formant le coin des rues Laurel et la ligne de Bloomingdale et mesure 32 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Laurel, 33 pieds 8 pouces et 5 lignes en largeur dans le fond sur une profondeur égale de 162 pieds 8 pouces 5 lignes. Les lots L, M, N, O et P sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun 32 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Laurel, 33 pieds 2 pouces 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 162 pieds 6 pouces. Le lot Q est contigu au lot P et mesure 32 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Laurel sur 33 pieds 1 pouce 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la ligne de Bloomingdale de 130 pieds et d'une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Webster de 128 pieds, cette propriété devant être vendue en terrains. Les lots R, S et T sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 33 pieds 5 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur 128 pieds entre lignes égales et parallèles le lot T formant le coin des rues Laurel et Webster.

Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc et portant le numéro municipal 419 rue Webster

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, en un ou un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie en leur paiement par lien de vendeur et privilège sur la propriété. L'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et autres clauses de sécurité et l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1907 et de 1908. L'acte ou les actes de vente devant être passés pardevant James B. Rosser Jr, notaire aux frais de l'acquéreur et prendre possession des loyers du jour de la signature de l'acte de vente. 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente

James C. Henriques, James B. Rosser, avocats.
21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Endroit de Choix pour Batir.
51x150.

Rue Cambaronne, entre Sycamore et Mobile.

MARDI le 22 décembre 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières.
No 311 rue Baronne.

Succession de Jean Baptiste Gervais Arnoult et de Léonine Commagère, son épouse décédée.
No 87,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR CARRÈRE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur— Bureau No 806 rue Perdido — MARDI, le 22 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre ici-dessus, daté et signé le 17 novembre 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cambaronne Dixième ou Mobile, Neuvième ou Sycamore et Madison ou Dante, désigné comme lot No Six et est situé à une distance de 120 pieds du coin des rues Cambaronne et Sycamore et mesure 51 pieds de face à la rue Cambaronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après l'inventaire daté le 4 novembre 1908 et enregistré en l'étude de M. Benjamin Ory, notaire.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et les frais de l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 21 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Martha Johnson vs Sandy Harvey

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS — No 3 117 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, 225 rue Morgan Cinquième District de cette ville, le LUNDI, 14 décembre 1908, à 11 heures A. M —Un lot de meubles de maison et effets. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. GEO. W POLLOCK, Constable de la Deuxième Cour de Cité 6 déc—6 10 14

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George Hauser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 82,432 —Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Fuderer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—J. C. Henriques, avocat.
6 déc—6 10 15

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

George G. Friedrichs.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

La balance du fond de magasin de Friedrichs, Young & Taney, Ltd., 132 rue Chartres.

NATTES, TAPIS, LINOLEUMS, "STORES", ETC., ETC.
In re George G. Friedrichs vs Friedrichs, Young & Taney Ltd.
No 86,131—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur MARDI, le 15 décembre 1908, à 11 heures a. m. sur les lieux No 132 rue Chartres, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, le 4 décembre 1908, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée

La marchandise de Friedrichs, Young & Taney Ltd., restant non vendu, consistant en nattes, tapis, descentes de lits, "crumb cloth", lingerie, coco matting, tapis en caoutchouc, décoration de papier, écrans, INSTALLATION DE BUREAU, COMPTES CO